

Commune de Chens sur Léman Haute Savoie



D 2024 - 100

Conseillers en exercice: 23
Conseillers présents: 17
Conseillers votants: 21
Dont quatre pouvoirs

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 décembre 2024

OBJET: APPROBATION ET AUTORISATION A SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS AVEC CHABLAIS INTER EMPLOI

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

PRESENTS: TRONCHON J. MEYRIER M. BAARSCH C. ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B. STUBERT B. CHANTELOT C. PLEYNET J.P. DENERVAUD M. CHEVRON F. DIANA C. CORNU C. QUERNEC GARIN C. MATTERA A. CHAMPEAU S.

EXCUSÉS: De PROYART A. « pouvoir à MORIAUD P. » MORAND F. « pouvoir à PLEYNET J.P. » BILLARD G. « pouvoir à CHEVRON F. » RACINE FREIXENET M. GEROUDET A. CHANTELOT L. « pouvoir à CHANTELOT C. »

Est élue secrétaire de la séance : MATTERA A.

Madame le maire rappelle au conseil municipal sa délibération n° 2023 – 87 du 14 novembre 2023 l'autorisant à signer une convention avec l'association chablais inter emploi pour la mise à disposition de personnels. Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Cette convention permet à la collectivité de bénéficier d'intervenants en cas d'absence d'un agent.

Chablais inter emploi se charge des démarches administratives (contrat de travail, déclaration préalable à l'embauche, visite médicale et bulletins de salaire).

L'association établit une facture mensuelle. Le taux de facturation appliqué passe de 22.50 à 22.95 € TTC de l'heure, net de taxes.

Enfin, l'association chablais inter emploi est assurée au titre des responsabilités civile et professionnelle.

Madame le maire propose de renouveler cette convention pour l'année 2025.



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention qui lui est présentée et ci-annexée;

AUTORISE Madame le maire à signer ladite convention et le contrat de mise à disposition de personnels.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures Pour extrait certifié conforme Le secrétaire Audrey MATTERA

Le maire Pascale MORIAUD

